LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

www.acd.lu

n° de dossier											
modèle 151			année : 2025							page : 1/1	

Réinitialiser

Ce certificat est à faire remplir par la compagnie d'assurances qui sert la commission et à retourner à l'Administration des contributions directes avec la déclaration pour l'impôt sur le revenu.

Certificat de commissions

(Annexe à la déclaration de l'impôt sur le revenu de l'année 2025)

Il est certifié par la présente que

(nom / prénom / numéro d'identification personnelle)

agent d'assurances demeurant à

a touché pendant l'année sus-mentionnée une commission de €.

, le D

(cachet de la compagnie d'assurances et signature)